

## 1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

### Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

ZINC Bright

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Aérosol technique

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.

Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20

Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA

WWW: [www.weicon.ca](http://www.weicon.ca)

E-mail: [info@weicon.ca](mailto:info@weicon.ca)

Téléphone: +1-519-896-5252

Télécopie: +1-519-896-5254

Service responsable de l'information:

Product-Safety-Department

Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: [msds@weicon.de](mailto:msds@weicon.de)

### Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789

Transport:

Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789

## 2. Identification des dangers

### Aperçu de cas d'urgence

Aspect: État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide

Forme: Aérosol

Couleur: gris argent

Odeur: Odeur de solvant

Classification: Flam. Aerosol 1; Compr. Gas; Eye Irrit. 2A; STOT SE 3; STOT RE 2;

Aquatic Chronic 2;

Symboles de danger:



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**ZINC Bright**

Numéro de matière 110010

Page:

2 de 14

## Conseils de prudence:

Tenir hors de portée des enfants.  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
Ne pas perforez, ni brûler, même après usage.  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.  
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).  
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Recueillir le produit répandu.  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Garder sous clef.  
Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.  
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.  
Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Statut des risques**

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

**Dangers non classés ailleurs**

Effet narcotique en cas de doses élevées.  
L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.  
A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.  
voir section 11: Informations toxicologiques

**3. Composition / Informations sur les composants**

Spécification chimique: Mélange de: Résine synthétique-agent liant, aux solvants et matières colorantes

## Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 67-64-1	Acétone	3 - 10 %	Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3.
CAS 7440-66-6	Zinc en poudre-poussières de zinc (stabilisé)	2.5 - 10 %	Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 1.
CAS 123-86-4	Acétate de n-butyle	< 10 %	Flam. Liq. 3. STOT SE 3.
CAS 141-78-6	Acétate d'éthyle	3 - 10 %	Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3.
CAS 1330-20-7	Xylène	5 - 10 %	Flam. Liq. 3. Acute Tox. 4 (dermique). Acute Tox. 4 (par inhalation). Skin Irrit. 2.
CAS 64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	1 - 10 %	Flam. Liq. 3. STOT SE 3. Asp. Tox. 1.
CAS 7429-90-5	Poudre d'aluminium (flegmatisé)	< 10 %	Flam. Sol. 1. Water-react. 2.
CAS 100-41-4	Éthylbenzène	< 10 %	Flam. Liq. 2. Acute Tox. 4 (par inhalation). STOT RE 2. Asp. Tox. 1.
CAS 71-36-3	Butane-1-ol	< 3 %	Flam. Liq. 3. Acute Tox. 4 (par voie orale). Skin Irrit. 2. Eye Dam. 1. STOT SE 3.
CAS 68308-64-5	Composés de l'ion ammonium quaternaire, coco alkyléthyl diméthyles, sulfates d'éthyle	< 0.25 %	Acute Tox. 4 (par voie orale). Skin Corr. 1B. Aquatic Acute 1.
CAS 115-10-6	Éther méthylique	50 - 75 %	Flam. Gas 1. Compr. Gas.

#### 4. Premiers secours

Informations générales: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger. Appeler un médecin.

Après contact avec la peau: Laver aussitôt avec de l'eau et du savon puis rincer soigneusement. Appeler un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

Ingestion: Appeler aussitôt un médecin. Ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. L'inhalation produit un effet narcotique/une sensation d'ivresse. Vertiges, fatigue, maux de tête. Peut irriter les voies respiratoires.

#### Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:  
> 55 °C

Température d'auto-inflammabilité:  
Aucune donnée disponible



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

## ZINC Bright

Numéro de matière 110010

Page:

4 de 14

Agents d'extinction appropriés:

Mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone, sable.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Eau

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. Fumée d'oxyde métallique, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Formation possible de mélanges vapeur/air risquant d'exploser.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone.

Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la substance. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Même après usage, ne pas ouvrir de force ni incinérer. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. Propagation du gaz notamment au niveau du sol (plus lourd que l'air) et respecter la direction du vent. Interdire l'accès de la zone en danger dans le sens du vent et alerter les riverains.

Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations. En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes. Danger d'explosion!

Méthodes de nettoyage:

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13). Veiller au retour de flamme. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

Indications complémentaires:

Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.

## 7. Manipulation et stockage

### Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié.

Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

## ZINC Bright

Numéro de matière 110010

Page:

5 de 14

Protection contre l'incendie et les explosions:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Protection antidéflagrante indispensable.

### Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

A stocker en position debout. Protection antidéflagrante indispensable. Protection antidéflagrante indispensable.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
67-64-1	Acétone	Canada, Alberta: OEL 15 min	1800 mg/m <sup>3</sup> ; 750 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	1200 mg/m <sup>3</sup> ; 500 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	500 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	250 ppm
		Canada, Québec: VECD	2380 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1190 mg/m <sup>3</sup> ; 500 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	500 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	250 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	590 mg/m <sup>3</sup> ; 250 ppm
		EUA: OSHA: TWA	2400 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm
123-86-4	Acétate de n-butyle	Canada, Alberta: OEL 15 min	950 mg/m <sup>3</sup> ; 200 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	713 mg/m <sup>3</sup> ; 150 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	20 ppm
		Canada, Québec: VECD	950 mg/m <sup>3</sup> ; 200 ppm
		Canada, Québec: VEMP	713 mg/m <sup>3</sup> ; 150 ppm
		EUA: NIOSH: STEL	950 mg/m <sup>3</sup> ; 200 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	710 mg/m <sup>3</sup> ; 150 ppm
EUA: OSHA: TWA	710 mg/m <sup>3</sup> ; 150 ppm		
141-78-6	Acétate d'éthyle	Canada, Alberta: OEL 8 hour	1440 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	150 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1440 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	1440 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	1400 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm
EUA: OSHA: TWA	1400 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm		
1330-20-7	Xylène	Canada, BC: OEL STEL	150 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	100 ppm
		EUA: OSHA: TWA	435 mg/m <sup>3</sup> ; 100 ppm
7429-90-5	Poudre d'aluminium (flegmatisé)	Canada, Alberta: OEL 8 hour	10 mg/m <sup>3</sup> (Metal Dust)
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	5 mg/m <sup>3</sup> (Pyro powders, exprimé en Al)
		Canada, BC: OEL TWA	1 mg/m <sup>3</sup>
		Canada, Québec: VEMP	10 mg/m <sup>3</sup> Métaux
		EUA: ACGIH: TWA	1 mg/m <sup>3</sup>
		EUA: NIOSH: TWA	10 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)
		EUA: NIOSH: TWA	5 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)
		EUA: OSHA: TWA	15 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)
		EUA: OSHA: TWA	5 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
		NIOSH: Ceiling	5 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)
100-41-4	Éthylbenzène	Canada, Alberta: OEL 15 min	543 mg/m <sup>3</sup> ; 125 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	434 mg/m <sup>3</sup> ; 100 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	20 ppm
		Canada, Québec: VECD	543 mg/m <sup>3</sup> ; 125 ppm
		Canada, Québec: VEMP	434 mg/m <sup>3</sup> ; 100 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	87 mg/m <sup>3</sup> ; 20 ppm
		EUA: NIOSH: STEL	545 mg/m <sup>3</sup> ; 125 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	435 mg/m <sup>3</sup> ; 100 ppm
		EUA: OSHA: TWA	435 mg/m <sup>3</sup> ; 100 ppm



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

## ZINC Bright

Numéro de matière 110010

Page:

7 de 14

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
71-36-3	Butane-1-ol	Canada, Alberta: OEL 8 hour Canada, BC: OEL Ceiling Canada, BC: OEL TWA Canada, Québec: Plafond  EUA: ACGIH: TWA EUA: OSHA: TWA NIOSH: Ceiling	60 mg/m <sup>3</sup> ; 20 ppm 30 ppm 15 ppm 152 mg/m <sup>3</sup> ; 50 ppm (Peut être absorbé par la peau.) 61 mg/m <sup>3</sup> ; 20 ppm 300 mg/m <sup>3</sup> ; 100 ppm 150 mg/m <sup>3</sup> ; 50 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
115-10-6	Éther méthylique	Canada, BC: OEL TWA	1000 ppm

Valeurs limites biologiques:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil	Paramètre	Échantillonnage
67-64-1	Acétone	EUA: ACGIH-BEI, urine	25 mg/L	acétone	fin de l'exposition voire fin du processus
1330-20-7	Xylène	EUA: ACGIH-BEI, urine	1.5 g/g créatinine	Methylhippuric acids	fin de l'exposition voire fin du processus
100-41-4	Éthylbenzène	EUA: ACGIH-BEI, urine	0.15 g/g créatinine	Sum of mandelic acid and phenylglyoxylic acid in urine	end of shift at end of workweek

### Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches. Utiliser uniquement des appareils protégés contre les déflagrations.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

### Protection individuelle

Protection yeux/visage	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.
Protection de la peau	Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges. Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138 (Gants de protection résistants aux solvants). Type de gants: Caoutchouc butyle - Epaisseur du revêtement: 0.7 mm Période de latence: >480 min. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection respiratoire:	Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. S'il survient une élévation de la concentration: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## ZINC Bright

Numéro de matière 110010

Page: 8 de 14

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ne pas perforez, ni brûler, même après usage. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide Forme: Aérosol Couleur: gris argent
Odeur:	Odeur de solvant
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-24 °C
Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 55 °C
Vitesse d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aérosol extrêmement inflammable.
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	0.81 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité dans l'eau:	à 20 °C: non miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Décomposition thermique:	Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.
Propriétés explosives:	Le produit est non explosif. Formation possible de mélanges vapeur/air risquant d'exploser.

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Aérosol extrêmement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.
Possibilité de réactions dangereuses	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Conditions à éviter:	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforez, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Matières incompatibles:	Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.



Produits de décomposition dangereux:

Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

Décomposition thermique: Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

## 11. Informations toxicologiques

### Tests toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
ATEmix (calculé): > 5000 mg/kg.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
ATEmix (calculé): > 5000 mg/kg.

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
ATEmix (calculé): > 5 mg/L.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Endommagement/irritation des yeux: Eye Irrit. 2A = Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3 = Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): STOT RE 2 = Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations: Indication sur Zinc en poudre-poussières de zinc (stabilisé):  
DL50, Rat, par voie orale: > 2000 mg/kg  
CL50, Rat, par inhalation: 5.41 mg/L/4h

Indication sur Xylène:  
DL50, dermique: 1100 mg/kg

Pour un effet cancérigène:  
Indication sur Éthylbenzène:  
IARC Rating: Group 2B  
OSHA Carcinogen: not listed  
NTP Rating: not listed

Indication sur Xylène (mélange d'isomères):  
IARC Rating: Group 3  
OSHA Carcinogen: not listed  
NTP Rating: not listed



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

## ZINC Bright

Numéro de matière 110010

Page: 10 de 14

### Symptômes

L'inhalation produit un effet narcotique/une sensation d'ivresse. Vertiges, fatigue, maux de tête

Après contact avec la peau:

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

## 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Toxicité aquatique: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

### Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (VOC):

82.2 % en poids = 669.5 g/L

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Produit

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion. Pour une élimination en bonne règle des déchets, vider complètement la bombe aérosol de son contenu.

## 14. Informations relatives au transport

### USA: Department of Transportation (DOT)

Identification number: UN1950  
Désignation technique spécifique: UN 1950, AÉROSOLS  
Hazard class or Division: 2.1  
Labels: 2.1  
Dispositions particulières: N82  
Packaging – Exceptions: 306  
Packaging – Non-bulk: None  
Packaging – Bulk: None  
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 75 kg  
Quantity limitations – Cargo only: 150 kg  
Vessel stowage – Location: A  
Vessel stowage – Other: 25, 87, 126





# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

## ZINC Bright

Numéro de matière 110010

Page: 11 de 14

### Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

UN Number: UN1950  
Shipping name: UN 1950, AÉROSOLS  
TDG class: 2.1  
Special provisions: 80, 107  
Explosive limit and limited quantity index: 1 L  
Passenger carrying road or rail index: 75 L

### Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU: UN 1950  
Désignation technique spécifique: UN 1950, AEROSOLS  
Class or division, Subsidiary risk: Class 2.1, Subrisk-  
Groupe d'emballage: -  
Numéro EmS: F-D, S-U  
Dispositions particulières: 63, 190, 277, 327, 344, 381,959  
Quantités limitées: 1000 mL  
Excepted quantities: E0  
Conditionnement - Instructions: P207, LP200  
Conditionnement - Réglementations: PP87, L2  
IBC - Instructions: -  
IBC - Réglementations: -  
Instructions réservoirs - IMO: -  
Instructions réservoirs - UN: -  
Instructions réservoirs - Réglementations: -  
Arrimage et manutention: SW1 SW22  
Séparation: SG69  
Propriétés et observations: -  
Polluant marin: oui  
Groupe de ségrégation: none

### Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification: UN 1950  
Désignation technique spécifique: UN 1950, AEROSOLS, inflammable  
Class or division, Subsidiary risk: Class 2.1  
Etiquette de danger: Flamm. gas  
Excepted Quantity Code: E0  
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.: Pack.Instr. Y203 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G  
Passenger and Cargo Aircraft: Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 75 kg  
Avion cargo uniquement: Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 150 kg  
Dispositions particulières: A145 A167 A802  
Emergency Response Guide-Code (ERG): 10L

## 15. Règlements

### Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

## ZINC Bright

Numéro de matière 110010

Page: 12 de 14

### Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Acétone:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Air Act: SOCMI Chemical: yes Other Environmental Laws: CERCLA: RQ 5000 lbs. RCRA Hazardous Wastes: Code U002 RCRA Groundwater Monitoring: Methods 8240 / PQL 100 NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0004*
Zinc en poudre-poussières de zinc (stabilisé):	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Water Act: Priority Pollutant: yes Other Environmental Laws: CERCLA: RQ 1000* lbs. RCRA Groundwater Monitoring: Methods 6010, 7950 / PQL 20, 50 SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% / Threshold Standard
Acétate de n-butyle:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Water Act: Hazardous Substances: RQ 5000 lbs. Other Environmental Laws: CERCLA: RQ 5000 lbs. NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0072
Acétate d'éthyle:	TSCA Inventory: listed; EPA flags T TSCA HPVC: not listed Other Environmental Laws: CERCLA: RQ 5000 lbs. RCRA Hazardous Wastes: Code U112 NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0260
Xylène:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Carcinogen Status: IARC Rating: Group 3 OSHA Carcinogen: not listed NTP Rating: not listed Clean Air Act: Hazardous Air Pollutants: Code XO SOCMI Chemical: yes Clean Water Act: Hazardous Substances: RQ 100 lbs. Other Environmental Laws: CERCLA: RQ 100 lbs. RCRA Hazardous Wastes: Code U239 RCRA Groundwater Monitoring: Methods 8020, 8240 / PQL 5, 5 SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% / Threshold Standard



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

## ZINC Bright

Numéro de matière 110010

Page: 13 de 14

Poudre d'aluminium (flegmatisé):

TSCA Inventory: listed  
TSCA HPVC: not listed  
Other Environmental Laws:  
SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% /  
Threshold Standard  
NIOSH Recommendations:  
Occupational Health Guideline: 0022

Éthylbenzène:

TSCA Inventory: listed; EPA flags T  
TSCA HPVC: not listed  
Carcinogen Status:  
IARC Rating: Group 2B  
OSHA Carcinogen: not listed  
NTP Rating: not listed  
Clean Air Act:  
Hazardous Air Pollutants: Code XOY  
SOCMI Chemical: yes  
Clean Water Act:  
Hazardous Substances: RQ 1000 lbs.  
Priority Pollutant: yes  
Other Environmental Laws:  
CERCLA: RQ 1000 lbs.  
RCRA Groundwater Monitoring: Methods 8020, 8240 /  
PQL 2, 5  
SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% /  
Threshold Standard  
NIOSH Recommendations:  
Occupational Health Guideline: 0264\*

Butane-1-ol:

TSCA Inventory: listed  
TSCA HPVC: not listed  
Other Environmental Laws:  
CERCLA: RQ 5000 lbs.  
RCRA Hazardous Wastes: Code U031  
SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% /  
Threshold Standard  
NIOSH Recommendations:  
Occupational Health Guideline: 0076

Éther méthylique:

TSCA Inventory: listed  
TSCA HPVC: not listed  
TSCA listed  
Clean Air Act:  
Accidental Release Prevention: Threshold 10000 lbs. /  
Basis for listing = f  
SOCMI Chemical: yes

### Directives nationales - U.S. State Regulations

California Proposition 65: Not listed.

## 16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 3 - 10 % Acétone, 2.5 - 10 % Zinc en poudre-poussières de zinc (stabilisé), < 10 % Acétate de n-butyle, 3 - 10 % Acétate d'éthyle, 5 - 10 % Xylène, 1 - 10 % Naphta lourd (pétrole), hydrotraité, < 10 % Poudre d'aluminium (flegmatisé), < 10 % Éthylbenzène, < 3 % Butane-1-ol, < 0.25 % Composés de l'ion ammonium quaternaire, coco alkyléthylidiméthyles, sulfates d'éthyle, 50 - 75 % Éther méthylique. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

## ZINC Bright

Numéro de matière 110010

Page: 14 de 14

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 2 (Moderate)

Fire: 4 (Severe)

Reactivity: 0 (Minimal)

HMIS Version III Rating:

Health: 2 (Moderate) - Chronic effects

Flammability: 4 (Severe)

Physical Hazard: 0 (Minimal)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	*	2
FLAMMABILITY		4
PHYSICAL HAZARD		0
		X

Raison des dernières modifications:

ADR/RID 2017, IMDG 2017

Créée:

8/oct./2015

### Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.